

# Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Ville-Marie



Chers citoyennes et citoyens de Ville-Marie,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose le rapport sur la situation financière de Ville-Marie. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2009, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires.

Ce rapport démontre clairement notre volonté d'axer les décisions sur la qualité de vie et les services offerts aux citoyennes et citoyens.

Maire de Montréal

## Résultats financiers 2009

### Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus de 4 403 000 \$. Ce surplus est attribuable aux faibles précipitations de neige à la fin de 2009 et au report de projets prévus dans le cadre du fonds Action Ville-Marie.

### Programme triennal d'immobilisations

En 2009, Ville-Marie a investi 13 835 000 \$ dans son programme d'immobilisations.

- Un montant de 3 908 000 \$ a été consacré à l'aménagement des parcs et des espaces verts. Ce montant inclut des travaux totalisant 2 M\$ réalisés au parc des Vétérans, pour la mise aux normes de la pataugeoire et le réaménagement du chalet, ainsi qu'au parc Toussaint-Louverture, pour la transformation du bassin en jeux d'eau. Par ailleurs, plus de 1 700 000 \$ ont été consacrés à l'aménagement d'aires de jeux pour enfants, à la mise aux normes des pataugeoires et équipements aquatiques existants, à la réhabilitation de plusieurs jardins communautaires ainsi qu'à l'achat de nouveau mobilier urbain.
- Un investissement de 3 054 000 \$, par l'entremise du Programme de dotation d'installations sportives, a permis de contribuer à la construction de la piscine du centre Jean-Claude-Malépart. Cette nouvelle piscine, dont le coût total est estimé à près de 9 M\$, a ouvert ses portes le 31 mai 2010 au grand plaisir des résidents du secteur : plus de 5 500 personnes en ont profité au cours de l'été, notamment plusieurs jeunes inscrits dans des garderies ou des camps de jour.

- Une somme de 2 722 000 \$ a été consacrée à la réfection routière, ce qui a notamment permis à l'avenue McGill College de profiter d'une cure de rajeunissement.
- Environ 2 639 000 \$ ont été utilisés pour mettre à jour et améliorer la flotte de véhicules de l'arrondissement. Une partie de cette somme a notamment été affectée à l'acquisition de nouveaux équipements de déneigement.
- Sur le plan de la protection des immeubles, des investissements de 683 000 \$ ont permis d'achever les plans et devis destinés à l'agrandissement et à la correction du déficit d'entretien de l'aréna Camillien-Houde, de construire un mur coupe-feu à la place Sun-Yat-Sen, d'installer une rampe d'accès à la cour de voirie Sainte-Catherine, puis d'effectuer certaines mises aux normes aux cours de voirie Côte-des-Neiges et Sainte-Catherine.

Il est aussi important de noter que le fonds de développement Action Ville-Marie nous a permis d'investir dans des infrastructures de loisirs. Ainsi, nous avons doté la polyvalente Pierre-Dupuy de deux terrains de soccer synthétiques d'une valeur de près de 1 M\$ et nous avons contribué à la construction de la nouvelle piscine du centre sportif et communautaire Centre-Sud en y investissant 2 800 000 \$.

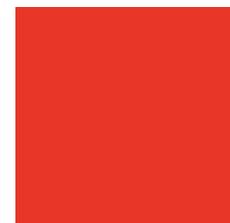
Tous les investissements effectués en 2009 ont été soigneusement priorisés dans le but d'augmenter le niveau et la qualité des services et d'offrir à la population un environnement propre, attrayant et sécuritaire.



Piétonnisation de la rue Saint-Paul



Parc Toussaint-Louverture



## Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2009.

	2009		2008
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Taxes			
Paievements tenant lieu de taxes			
Transferts	20	134	128
Services rendus	8 137	7 509	8 256
Imposition de droits	4 131	3 558	5 399
Amendes et pénalités	19	386	338
Intérêts			
Autres revenus	13	217	149
Dotation budgétaire	72 174	69 559	71 612
	<u>84 494</u>	<u>81 363</u>	<u>85 882</u>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Administration générale	13 932	12 435	16 004
Sécurité publique	587	515	423
Transport	29 124	28 270	31 737
Hygiène du milieu	12 233	13 203	13 425
Santé et bien-être	774	823	697
Aménagement, urbanisme et développement	5 481	4 453	4 467
Loisirs et culture	17 163	19 783	16 157
Frais de financement			
	<u>79 294</u>	<u>79 482</u>	<u>82 910</u>
<b>Surplus de l'exercice</b>	<u>5 200</u>	<u>1 881</u>	<u>2 972</u>
<b>Financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme			
<b>Affectations</b>			
Activités d'immobilisations		(3 120)	(743)
Surplus non affecté			
Surplus affecté	(5 200)	2 552	3 060
Réserves financières et fonds réservés		541	
Montant à pouvoir dans le futur			
	<u>(5 200)</u>	<u>(27)</u>	<u>2 317</u>
<b>Surplus de gestion selon budget modifié</b>		<u>1 854</u>	<u>5 289</u>
Corrections – Corporatif		2 549	606
<b>Surplus (déficit) de gestion</b>		<u>4 403</u>	<u>5 895</u>

## Activités d'immobilisations (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2009.

	2009		2008
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Transferts			
Autres revenus			
Contributions des promoteurs			
Autres			
	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	5 200	3 120	743
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		1 911	768
	<u>5 200</u>	<u>5 031</u>	<u>1 511</u>
<b>Financement par emprunt</b>			
<b>Total</b>	<u>9 739</u>	<u>9 189</u>	<u>5 601</u>
<b>Dépenses d'immobilisations</b>			
Administration générale	213	88	63
Sécurité publique			
Transport	1 392	1 974	2 845
Hygiène du milieu		260	187
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement		100	87
Loisirs et culture	8 134	6 767	2 419
<b>Total</b>	<u>9 739</u>	<u>9 189</u>	<u>5 601</u>



Terrain de soccer voisin de l'école secondaire Pierre-Dupuy



Piscine centre Jean-Claude-Malépart

## Indications préliminaires 2010

### Budget de fonctionnement

Tant sur le plan des dépenses de fonctionnement que des revenus générés, l'évolution budgétaire, au 31 juillet dernier, permet d'anticiper un surplus par rapport au budget adopté par le conseil d'arrondissement.

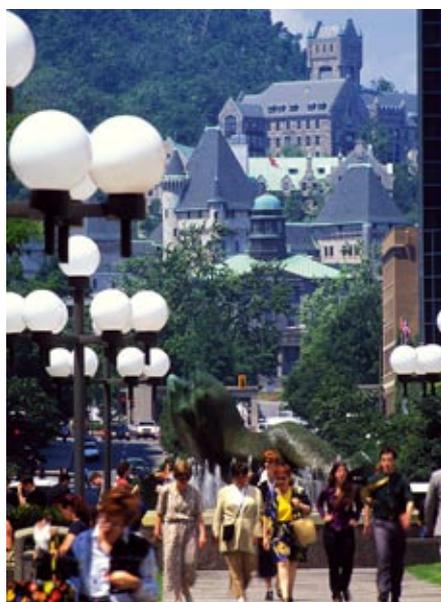
Les faibles chutes de neige du début de l'année 2010 ont généré des économies importantes. De plus, la perception d'un permis exceptionnel de 4 850 000 \$ pour les travaux de construction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) permet de prévoir un surplus de plus de 5 M\$ au 31 décembre prochain.

### Programme triennal d'immobilisations

L'année 2010 correspond à l'achèvement de projets d'envergure. Ainsi, au mois de mai, nous avons procédé à l'ouverture de la nouvelle piscine du centre Jean-Claude-Malépart. Cette nouvelle infrastructure de loisirs a nécessité des investissements d'un peu plus de 9 M\$, et nous sommes fiers d'offrir à nos citoyens ces installations de haute qualité. Toujours au chapitre des infrastructures de loisirs, nous avons complété les travaux d'aménagement d'un grand terrain synthétique multisport au parc Toussaint-Louverture, tout près des Habitations Jeanne-Mance.

L'arrondissement a également amorcé cette année d'importants travaux aux infrastructures existantes. À ce titre, près de 4 M\$ sont réservés pour la mise à niveau du système de réfrigération et le remplacement des bandes de patinoires de l'aréna Camillien-Houde.

Les parcs et espaces verts sont plus que jamais au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi, en ce début de mandat, les priorités ont été définies grâce à une planification concertée et structurée, étalée sur plusieurs exercices financiers. Un montant de 293 000 \$ a d'ailleurs été investi en architecture de paysage par l'entremise du Bureau d'expertise Parcs. En 2010, grâce aux budgets additionnels accordés dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements de parcs (PAAP), nous serons en mesure d'aménager un parc en bordure du fleuve Saint-Laurent (parc linéaire de la Commune) et de réaménager plusieurs petits parcs dans chacun des trois districts, que ce soit par du gazonnement, l'ajout de mobilier urbain et de modules de jeux, la réhabilitation des sols ou la mise aux normes et la sécurisation (ajout de clôtures, etc.). L'aménagement de deux terrains de pétanque est aussi inscrit à notre planification. De plus, un important projet est à l'étape des plans et devis; il s'agit du réaménagement du parc Médéric-Martin, un projet évalué à 1 500 000 \$ qui sera réalisé en quatre phases.



Avenue McGill College



Près de 2 M\$ seront investis dans le Programme de réfection routière (PRR), principalement pour le planage et le pavage des rues ainsi que pour la reconstruction de trottoirs. Le réaménagement de la passerelle piétonne du Havre, la réhabilitation du ponceau Camillien-Houde et le réaménagement de la rue Saint-Marc sont aussi au nombre des projets inscrits à notre PRR 2010.

Parmi les autres projets, mentionnons :

- des achats de 1 100 000 \$ pour la mise à niveau du parc de véhicules ;
- une somme de 700 000 \$ réservée à la mise aux normes de nos immeubles, notamment pour le réaménagement du chalet du parc Toussaint-Louverture (196 000 \$) ;
- une somme de 158 000 \$ réservée à l'achat de mobilier de bureau et de matériel informatique.

### Orientations budgétaires

L'enveloppe budgétaire des dépenses consentie à Ville-Marie pour 2011 s'élève à 80 847 500 \$, ce qui correspond à une hausse d'environ 1,5 %.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2011-2013, les enveloppes budgétaires ne seront connues qu'à la fin de septembre. Les sommes seront investies avec le même objectif d'amélioration des services aux citoyennes et citoyens, et elles seront notamment affectées à la réfection des infrastructures routières et au réaménagement des parcs.

### Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2009, le vérificateur général de la Ville de Montréal n'a rien soulevé de particulier relativement à l'arrondissement de Ville-Marie.

L'examen concernant la distribution des contrats octroyés au privé par les 19 conseils d'arrondissement de la Ville de 2006 à 2009 montre que, pour cette période, les contrats attribués par Ville-Marie ont été répartis entre plusieurs entreprises, ce qui a permis d'assurer une meilleure concurrence.

### Rémunération des conseillers

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement en 2010. Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* (règlement numéro 2117) et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

La rémunération de base est de 48 851 \$ pour le conseiller de ville et de 65 134 \$ pour le conseiller de ville choisi par le maire aux fins de la composition du conseil de l'arrondissement de Ville-Marie. À titre de maire suppléant et de président du comité consultatif d'urbanisme (CCU), M. Sammy Forcillo reçoit une rémunération additionnelle de 5 000 \$ alors que M. François Robillard touche une somme de 1 000 \$ en tant que vice-président du CCU.

L'allocation de dépenses de chaque élu est de 14 759 \$.